



**Budget du gouvernement du Québec**

## **Toujours des coupures en vue, selon le RPCU**

Québec, 20 novembre 2012 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est soulagé de constater que, dans le budget présenté mardi par le ministre des Finances du Québec, M. Nicolas Marceau, l'augmentation des investissements en santé se maintiendra à 4,8 % pour la prochaine année, ce qui représente 1,5 milliard de dollars de plus. Cependant, le RPCU estime que les usagers du réseau de la santé et des services sociaux n'ont pas vraiment raison de se réjouir puisque des coupures étaient déjà prévues dans le budget précédent. Il ne faudrait pas qu'elles touchent les services.

En effet, le report ou l'abandon de nombreux projets annoncés antérieurement et les coupures prévues par le précédent gouvernement risquent de faire mal, tôt ou tard. « *Le précédent gouvernement nous en avait-il passé une vite en annonçant prématurément des projets?* » se demande d'ailleurs M. Claude Ménard, président du RPCU, souhaitant que le gouvernement clarifie ses intentions sur ces projets. « *Aujourd'hui, la véritable question à poser est de savoir si nous avons réellement besoin de ces projets et, si oui, que feront les usagers en attendant qu'ils se réalisent?* ».

Les soins à domicile recevront une somme additionnelle de 110 millions de dollars qui s'ajoutent aux 500 millions déjà prévus. Le RPCU rappelle toutefois que des coupures d'un milliard de dollars avaient été annoncées par le précédent gouvernement et qu'elles s'appliqueront cette année. Selon M. Pierre Blain, directeur général du RPCU, « *De l'un, on annonce des investissements, de l'autre, on reporte, on annule et on coupera. Un véritable suspense dont on connaît déjà le dénouement : ces coupures à venir feront vraiment mal* ». M. Blain a dit souhaiter que les sommes allouées pour les soins à domicile soient entièrement consacrées à cet effet et surtout qu'elles ne fassent pas partie des coupures à venir.

Si le gouvernement Marois a renoncé à sa promesse électorale d'abolir la taxe santé, il a décidé au moins de la rendre progressive. « *Le RPCU s'est toujours opposé à la taxe santé puisqu'il n'a jamais eu la garantie que les sommes de cette taxe serviraient strictement et entièrement au système de santé. Le RPCU maintient cette opposition* » a conclu M. Blain.

Le RPCU reconnaît toutefois les efforts du ministre des Finances pour améliorer les finances du Québec dans un contexte où la gestion des finances publiques est un exercice difficile en raison des nombreux enjeux sociaux de la société québécoise de 2012, notamment dans le domaine de la santé et des services sociaux.

### **Profil de l'organisme**

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. [www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca).